CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 11 décembre 1984

La séance est ouverte à 11 heures.

• (1105)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR INVESTISSEMENT CANADA

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale) propose: Que le projet de loi C-15, concernant l'investissement au Canada, soit lu pour la 2° fois et renvoyé au comité permanent de l'expansion économique régionale.

—Monsieur le Président, le débat d'aujourd'hui porte sur la création d'emplois. Il s'agit de rendre les Canadiens plus confiants, plus désireux d'investir leurs économies considérables dans des investissements productifs. Le Canada a besoin de 100 milliards, en termes réels, en nouveaux investissements d'ici 1991. Le gouvernement progressiste conservateur compte atteindre cet objectif. Le gouvernement libéral y avait renoncé. Je suppose qu'il l'a fait parce qu'il avait cessé de penser de façon positive. L'ancien gouvernement était en effet prêt à renvoyer 600,000 Canadiens rejoindre les rangs des chômeurs plutôt que de modifier son idéologie. Il manifestait une vive hostilité à l'égard de ce qu'il appelait les investissements étrangers.

La nouvelle agence décrite dans le projet de loi C-15, dont nous entamons la deuxième lecture, va, de concert avec le secteur privé, les gouvernements provinciaux et nos services commerciaux, amener les investisseurs canadiens et étrangers à faire les investissements voulus pour que des emplois productifs soient offerts aux Canadiens d'ici les années 90. En changeant le nom de l'Agence d'examen de l'investissement étranger, qui exprime une certaine hostilité, nous enverrons un message positif en indiquant que nous sommes prêts à reprendre les affaires. Je pense qu'en confiant à cet organisme la mission non plus d'examiner l'investissement étranger, mais de favoriser l'investissement au Canada, nous enverrons un message positif à l'égard de notre potentiel d'investissement, en signalant à ceux qui ont de l'argent à investir, qu'ils soient Canadiens ou étrangers, qu'ils sont de nouveau les bienvenus chez nous.

• (1110)

L'Agence d'examen de l'investissement étranger qui, comme vous le savez, a été créée en 1974, ne correspondait plus aux réalités des années 80. Le bien-être et la croissance économique du Canada dépendent des investissements. Ces derniers doivent provenir en grande partie de sources étrangères. Ils

doivent venir de l'étranger et du réinvestissement des profits réalisés au Canada par les entreprises étrangères qui y sont établies.

L'AEIE n'a guère aidé le Canada dans la course internationale aux capitaux d'investissement; elle a plutôt entravé ses efforts. Le Canada devrait être un pays attrayant pour les investisseurs mais, malheureusement, un grand nombre d'investisseurs mondiaux ne le considèrent plus de cette façon. Les conséquences négatives de l'Agence d'examen de l'investissement étranger ont terni l'image que les investisseurs potentiels pouvaient se faire du Canada. Notre compétitivité sur les marchés mondiaux dans le domaine de la technologie, des investissements et du commerce s'en est trouvée altérée.

A l'occasion d'une étude récemment entreprise par European Management Forum, le Canada s'est classé 22e sur 22 en ce qui concerne son attitude et sa réceptivité à l'égard des investissements d'origine étrangère. Vous rendez-vous compte que 21 pays, tels que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Irlande et la Grèce, sont mieux classés que le Canada parmi les pays désireux d'accueillir des investissements étrangers? Notre gouvernement estime que c'est inadmissible. Ceux qui sont maintenant sans emploi s'attendent à ce que leurs gouvernants trouvent une meilleure solution que de dissuader les étrangers d'investir au Canada, ce qui réduit notre potentiel. Tous les pays industrialisés inclus dans cette étude étaient plus réceptifs aux investissements que le Canada. Nous ne voulons pas que le Canada demeure au dernier rang des pays ouverts aux investissements étrangers.

Investissement Canada adoptera une attitude positive à l'égard des investissements étrangers, mais il cherchera également à encourager les investisseurs canadiens. Aux termes de son nouveau mandat, Investissement Canada va coordonner les investissements dans le secteur privé, les activités des gouvernements provinciaux, nos services commerciaux et, bien sûr, le rôle de l'État fédéral comme promoteur de la productivité industrielle et de la création des emplois dont nous avons besoin. Notre nouvelle approche reflète la réalité des années 80. A nouveau, le Canada marchera à la même cadence que le reste du monde. Nous ne nous inspirons pas d'une idéologie dépassée pour dire aux Canadiens qu'ils ne peuvent pas profiter du capital productif que des étrangers veulent peut-être investir chez nous.

• (1115)

Bref, nous avons constaté que beaucoup de Canadiens aimeraient investir dans leur pays. Ils ont les économies voulues, mais ils hésitent parce qu'ils n'ont pas assez confiance pour les faire fructifier par l'investissement.